

## ÉTUDE MORPHO-COMPARATIVE DES FORMES ADJECTIVALES À TRAVERS L'ÉVOLUTION DU FRANÇAIS : ROMAN DE RENART, JUIFVES, QUAND ON REFUSE ON DIT NON

**Moussa Amadou DEH**

Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal

[deh.moussa-amadou@ugb.edu.sn](mailto:deh.moussa-amadou@ugb.edu.sn)

[dehmoussa169@gmail.com](mailto:dehmoussa169@gmail.com)

**Résumé :** Ce présent article est une étude contrastive des formes adjectivales en *-ant*. C'est un article qui part de la diachronie comparative puis distingue les différences entre les adjectifs en *-ant* de l'ancien français, du français classique et du français moderne. Nous y abordons la syntaxe et la morphologie des adjectifs en *-ant* qui sont souvent source de confusion à l'écrit avec les formes du participe présent. C'est une étude qui essaie de lever l'imbroglio entre le participe présent et le participe adjectival qu'on a communément appelé « formes en *-ant* ». Cet article ne fait pas une étude exhaustive de la confusion entre les formes en *-ant* mais retrace l'historicité de cette confusion en comparant trois étapes de langue : ancienne, classique et moderne afin de contribuer à l'éclaircissement de certains phénomènes linguistiques dites modernes.

**Mots clés :** ancien français, français classique, français moderne, formes adjectivales, morphologie, syntaxe

### MORPHO-COMPARATIVE STUDY OF ADJECTIVAL FORMS THROUGH THE EVOLUTION OF FRENCH: ROMAN DE RENART, JUIFVES AND WHEN WE REFUSE WE SAY NO

**Abstract:** This article is a contrastive study of the adjectival forms in *-ant*. This is an article that starts from comparative diachrony and then distinguishes the differences between adjectives by *-ant* from Old French, Classical French and Modern French. We discuss the syntax and morphology of adjectives by *-ant* which are often a source of confusion in writing with the forms of the present participle. This is a study that tries to resolve the confusion between the present participle and the adjectival participle commonly referred to as "*-ant*forms". This article does not make an exhaustive study of the confusion between forms by *-ant* but retraces the historicity of this confusion by comparing three stages of language: ancient, classical and modern in order to contribute to the clarification of certain linguistic phenomena called modern.

**Keywords:** old French, classical French, modern French, adjectival forms, morphology, syntax

### Introduction

La confusion générale des formes en *-ant* vient d'abord du fait qu'ils sont des homonymes homophones parfois même homographes dans certains de leurs emplois. Premièrement, en français ancien le participe était classé dans la rubrique des adjectifs de deuxième classe du type « Grant-Granz ». Étant

donné que l'ancien français était une langue flexionnelle et à système casuel, les formes en -ant à l'époque étaient trop complexes. La langue aussi était en perpétuel progression dans la recherche d'elle-même et en essayant de s'imposer des règles grammaticales strictes et correctes. Les usagers de cette langue avaient pris pour eux trop de liberté sur leur propre outil de travail quotidien à savoir l'ancien français. Tous ces phénomènes conduisent certains emplois des formes en -ant vers un imbroglio total. Le participe en -ant se voit approprier une autonomie verbale, ensuite la fonction adjectivale de deuxième classe sans la neutralisation du féminin. Le système casuel vient encore tout basculer. Tous ces phénomènes ont créé des amalgames au sein des formes en -ant dans l'ancien français qui aujourd'hui deviennent une véritable problématique de recherche afin d'élucider cette confusion pour leurs utilisations correctes en français moderne. Le nouveau classement des formes en -ant en participe présent, puis participe adjectival et gérondif ne fait que renforcer cette complexité. Dès lors, l'étude contrastive des formes en -ant de l'ancien français, du français classique et du français moderne s'interrogera sur l'origine et l'historicité de la confusion des formes en -ant dans ces trois étapes de l'évolution de la langue française mais surtout de la grammaire française qui nous concerne en tant que chercheur. Ensuite, notre étude cherchera à dévoiler les mécanismes de fonctionnement diachronique des formes en -ant. Vu cette problématique des formes en -ant de l'ancien français, du français classique, et du français moderne, il serait très enrichissant d'attaquer cette confusion des formes en -ant sous l'angle contrastif afin de mieux traiter ce phénomène linguistique. La dichotomie des formes en -ant en ancien français concerne aujourd'hui un autre aspect qui, lui, est triptyque. Ainsi, nous voulons mettre en parallèle trois époques si distantes dans le temps afin de mieux expliciter un phénomène linguistique aussi actuel qui est la confusion des formes en -ant. Cette indécision des formes en -ant en français moderne est beaucoup plus liée à la morphologie. Cependant, en ancien français, qui est une langue à déclinaison mais surtout instable, le problème est tout autre. Or qu'en français classique, les formes en -ant étaient en période de stabilisation voire stéréotypée.

Cependant, la substance de cet article est que les adjectifs en -ant subissent différentes transformations grammaticales et syntaxiques. Le pari est que c'est à partir du français classique que les adjectifs en -ant ont commencé à se figer. En français moderne, les règles d'accords et de syntaxe des adjectifs dites verbaux se sont stabilisées. La difficulté de cette analyse des adjectifs en -ant se retrouve sur le plan morphologique en français moderne. Ainsi, il est important de poser les interrogations suivantes : en quoi les formes -ant dans l'ancienne langue sont bien différentes des formes du français classique et du français moderne ? Comment en ancien français le critère morphologique est-il non nécessaire pour l'identification de la forme en -ant ? De quelle façon en français moderne la morphologie des formes en -ant est-elle la source de confusion qui est à l'origine de la problématique des formes en -ant ? Les résultats obtenus sont que les formes en -ant se prêtent à confusion. Il est difficile de

distinguer la forme verbale de la forme adjectivale en ancien français comme en français classique. La forme morphologique diffère de la forme verbale à la forme adjectivale en français moderne. La syntaxe de l'ancienne langue est libre alors qu'en français moderne elle est fixe. Il y a une survivance de quelques formes en -ant de l'ancien français qui ont survécues en français classique et en français moderne.

### Cadre théorique

Pour **Ferdinand Brunot<sup>1</sup>(1956)**, le participe présent dérive du participe présent actif du latin (chantant : cantantem). Il note qu'en latin, le participe présent était caractérisé par des désinences diverses : « am-ante(m), mais : leg-ente(m). En français, la désinence -ant : -ant(m) a été généralisée dès l'époque pré-littéraire : « aimant, lisant ».

### Survivances, en français moderne, des anciennes formes du féminin des adjectifs

Les participes présents n'ont jamais pris régulièrement la forme du féminin. Vaugelas écrivait : « Je les ay trouvez ayans le verre à la main » : « Je les ay trouvées **ayantes** le verre à la main » eût été « barbare et ridicule » (Rem., p.428). Le 3 juin 1679, il fut décidé par l'académie que les participes présents ne prendraient la forme du pluriel. Les adjectifs verbaux, au contraire, possèdent un féminin et un pluriel. (p.204). Parmi les adjectifs qui jouent le rôle de nom, l'on trouve de nombreux participes. Le participe présent : le couchant est « l'endroit où le soleil se couche », le volant d'une petite fille est « le jouet qui vole ». Quand il s'agit d'êtres animés, « celui qui mendie » devient naturellement un mendiant.

### Propositions participes

Il considère comme proposition participe celles dont le sujet n'est pas le même que celui de la proposition principale. Les propositions participes sont plus rares en français qu'en latin. C'est d'ailleurs par imitation du latin que la langue littéraire, depuis le moyen français, a développé l'emploi des participes. Participe absolu : les propositions participes « absolues » sont fréquentes au XVII<sup>e</sup> siècle. L'emploi du participe présent est très rare dans les propositions absolues. Hippomaque, parent d'Idoménée, **poussant** trop ses chevaux, le plus vigoureux s'abattit, et ôta par sa chute à son maître l'espérance de régner (Fénelon, *Télémaque*, liv. V) (p.562).

### Participe présent et adjectif verbal

Il note qu'il y a une nuance délicate mais réelle entre mourant (participe, action instantanée) et mourants (adjectifs, état qui se prolonge) : « Ils se voyaient **mourants** par les fièvres, dans des régions farouches (Flaubert, *Éducation sentimentale*, II, 135) (p.400). **Mourants** (en train de mourir dans des souffrances infinies) est beaucoup plus expressif que **mourant**. Nous sentons

aussi une différence entre : N'est-ce point à vos yeux un spectacle assez doux. Que la veuve d'Hector **pleurante** à vos genoux (Racine, *Andromaque*, III, 4) (p400). Et « la veuve d'Hector pleurant à vos genoux ». Ce n'est pas en ce moment seul qu'Andromaque pleure : elle est « pleurante » depuis la mort de son Hector et le restera toujours. Il arrive que l'adjectif verbal ait pris un sens différent de celui du participe : une femme « regardante » n'est pas une femme « qui regarde ». Une couleur voyante est une couleur « qui se voit » ; la poste restante, la poste « où les lettres restent ». Il s'agit là d'évolutions secondaires. Le nombre de ces adjectifs verbaux augmente d'ailleurs chaque jour : « Un cycliste constate que la route est « bien **roulante** ». (p.401). Puissant, vaillant, mécréant, aujourd'hui adjectifs et nom, sont des participes anciens de « pouvoir », « valoir », « mescroire ». Il y a de faux adjectifs verbaux : *hilarant*, *hilarante* (p401), est un mot savant ; il n'y a jamais existé en français de verbe *hilarer*. Selon Georges GOUGENHEIMN (1951) :

### Le participe présent

Le participe présent était, par un héritage du latin, invariable en genre, mais variable en nombre.

- (01) Sur l'herbe **verdissant**. (Marot, t. III, p.245)  
 Nymphes adonc **peluran** ses chevelés. (Marot, t. III, p.213)

On perçoit cependant deux tendances : l'une à variabilité absolue

- (02) Larmes de gomme en ambre **durcissant** (Marot, t. III, p220) (p121)

L'autre tendance a la flexion en genre comme en nombre. L'édition modernisée de Jean Lemaire de Belges, publié en 1549, introduit parfois la flexion du genre.

- (03) D'une voix **tonant** (concordode des deux langages, ligne 137) devient : *d'une voix tonante*

Les exemples de flexion féminine sont très nombreux :

- (04) une chaine d'or **pesante** vingt et cinq mille soixante et troys marcs d'or (Rabelais, *Gargantua*, 3) (p.121)  
 Les voix non encore voix, **bramantes** en tous lieux. (D'Aubigné, *Tragiques*, IV, v 467), (p.121)

Il est à signaler que la flexion, au moins en nombre, tend à s'introduire dans le gérondif, même précédé d'en, par suite d'une confusion des deux formes. En les **enterrans** vifs (D'Aubigné, *Tragiques*, VII, v. 793). Le participe présent précède son sujet lorsqu'il a un objet.

- (05) Adoncques ouvrant Panurge le livre, rencontra onrancezeieme ce vers. (Rabelais, III, 12) (p229)

Cette construction a subsisté avec les participes *pendant, excepté, hormis, etc.* employé comme prépositions. On rencontre d'ailleurs aussi la construction moderne avec le participe placé après son sujet.

(06) Le médecin **demandant** son salaire. (Rabelais, III, 36) (p229)

**Jean DUBOIS et René LAGANE dans *La Nouvelle Grammaire du français*<sup>2</sup>** aborde la question des formes en -ant comme suit :

Parmi les formes à radical et à désinence en -ant, on distingue plusieurs classes de mots, selon leurs propriétés syntaxiques ou morphologiques.

### **Le participe présent**

Le participe présent peut être l'équivalent d'une subordonnée relative. Alors, il a les mêmes valeurs qu'une proposition subordonnée relative sur le plan syntaxique.

(07) Les congressistes **possédant** une voiture étaient venus par la route.

(08) De nombreux congressistes, **possédant** une voiture, étaient venus par la route.

Le groupe verbal *possédant une voiture* équivaut à une proposition relative, soit déterminative (exemple 7), soit appositive (exemple 8) complétant le nom *congressistes* :

(09) Les congressistes qui possédaient une voiture étaient venus par la route.

De nombreux congressistes, qui possédaient une voiture, étaient venus par la route. (p. 204)

La forme *possédant*, qui reste invariable en genre et en nombre et qui peut recevoir les mêmes compléments que toute autre forme verbale active, est dite « participe présent » du verbe *posséder*. Le participe présent peut être l'équivalent du verbe d'une subordonnée circonstancielle.

De nombreux congressistes **possédant** une voiture, un parking spécial avait été prévu

La première partie de la phrase équivaut à une subordonnée circonstancielle (ici, de cause) :

(10) Comme de nombreux congressistes possédaient. (p.205)

Le mot *possédant* est invariable. C'est encore un participe. Cette construction est parfois appelée « subordonnée participiale », ou « participe absolu ».

## L'adjectif verbal

Dans l'exemple ci-dessous (11):

- (11) Les classes **possédantes** avaient investi de gros capitaux dans cette affaire.

Le mot *possédantes* qualifie *classes* comme un adjectif pur et simple (par exemple *riches, aisés*) et varie en genre et en nombre. Comme il est formé sur le verbe *posséder*, on l'appelle « adjectif verbal ». L'adjectif verbal en *-ant* ne reçoit pas les compléments circonstanciels.

Comme une subordonnée relative joue le rôle d'un adjectif, le participe en *-ant* peut aussi être remplacé par un adjectif proprement dit : (les congressistes possesseurs d'une voiture) et l'adjectif verbal par une relative (les classes qui possèdent [des biens]). La distinction entre participe et adjectif verbal est justifiée par l'opposition entre l'invariabilité de l'un et la variabilité de l'autre, ainsi que par celle de la construction des compléments. En outre, dans le cas de la subordonnée participiale, le participe ne peut être remplacé ni par un adjectif ni par une relative. Dans un certain nombre de cas, on distingue par l'orthographe le participe et l'adjectif verbal. Comparons :

- (12) Il a prononcé des paroles **provoquant** l'hilarité générale.  
 Il a prononcé des paroles **provocantes**.

De même, par exemple, les adjectifs *convaincant, intrigant, négligent* s'opposent aux participes *convainquant, intriguant, négligeant*.

### 1. Les différences morphologiques des formes en *-ant*

Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, on ne séparait pas morphologiquement la forme *en -ant* verbale de la forme en *-ant* adjectivale. Elle variait en genre et en nombre. Il faut attendre en 1647 pour que Vaugelas annonce leur distinction morphologique. C'est cette dernière qui s'est maintenue en français moderne et crée l'amalgame entre les formes en *-ant*. Dans l'œuvre de Robert Garnier, les formes en *-ant* adjectivales s'accordent en genre et en nombre. Elles respectent les tendances de la grammaire classique en s'accordant aussi bien au féminin qu'au masculin.

(13)

Du soleil **blondissant** jusques à son sommeil. (Les Juifves, v182, p.24)

Dans ce vers 182, Robert Garnier fait accorder la forme en *-ant* adjectivale au masculin singulier. Parfois aussi, on retrouve des formes adjectivales accordées au féminin singulier :

(14)

Quand il nous eut, à main *puissante*  
 Tirez de son servage dur,  
 Que la mer eut, *obeissante*. (Les Juifves, v327-329, p.30)



*Obéissante* et *puissante* sont des formes adjectivales en *-ant* accordées ici au féminin singulier. Il est possible aussi de voir que l'accord se fait au masculin pluriel ou bien au féminin pluriel :

(15)

De soudarsindomtez, dont les armes *luisantes*. (Les Juifves, v195, p.24)

Qui fournira de pleurs à nos yeux *tarissans* ? (Les Juifves, v2069, p.104)

Dans cet exemple 15, la première forme *-ant* adjectivale est au féminin pluriel *luisantest* tandis que la seconde forme *ant* du vers deux est au masculin pluriel *tarissans*. Il est possible que la forme en *-ant* adjectivale soit une forme composée :

(16)

Où le jourdain *doux-coulant*. (Les Juifves, v817, p. 50)

Dans ce vers ci-dessus, la morphologie de la forme en *-ant* adjectivale est composée. Nous avons une forme composée du genre adjectif + adjectif. Ici, les adjectifs sont au masculin singulier. S'ils sont mis au pluriel, tous les deux s'accordent comme avec l'accord des noms composés. La plus forte dissemblance des formes en *-ant* adjectivales se situe au niveau de leur statut morphologique verbal et leur statut morphologique adjectival. C'est pourquoi, il serait très intéressant de trouver des critères d'identification des formes adjectivales du participe présent.

## 2. Critères de distinction de la forme en *-ant* participe de la forme adjectivale

Les adjectifs et les participes présents n'ont pas les mêmes fonctions syntaxiques. En français moderne, le participe présent ne peut pas avoir la fonction attribut. C'est l'adjectif qui peut admettre cette fonction.

(17)

Mais l'expérience et l'histoire prouveront qu'elles n'étaient pas *suffisantes*. (*Quand on refuse on dit non*, p. 113)

Dans cet exemple 17, la présence de la forme adjectivale « *antes* », nous renseigne qu'il s'agit de la catégorie d'une forme adjectivale en *-ant*. En effet, cette forme adjectivale reçoit l'accord en genre et en nombre puis la fonction syntaxique attribut par le biais du verbe « *étaient* ». Ainsi, nous notons que l'adjectif admet la construction avec l'expression « *tout...qu'il soit* » mais le participe présent y est exclu. En outre, le participe présent s'emploie dans les constructions périphrastiques avec *aller* + forme en *-ant* d'où l'adjectif est exclu son tour :

(18)

Ils luy levoient les fers, et d'efforcemens vains,

Taschoyent de luy saquer les menotes des mains,

Les *alloyent mordillant*, et ne pouvant rien faire,

Ils prioient les bourreaux de deferrer leur père. (*Les Juifves*, v1921-1924, p.99)

La forme en *-ant* dans cet exemple 16 est un participe présent car elle est encadrée par la périphrase « alloyent » + forme en *-ant* « mordillant ». En effet, cette périphrase construite avec le verbe « aller » est un héritage de l'ancien français laissé au français classique et que le français moderne utilise rarement. Ainsi, cette forme est devenue obsolète en français moderne, elle est remplacée par l'emploi de la substantivation des formes en *-ant* ou l'emploi adjectival. Le participe présent garde toujours son pronom réfléchi dans son emploi pronominal :

(19)

*S'entre-poussant* l'un l'autre aussi dru que les flots  
 D'une mer courroucée, elevoit, pitoyable. (Les Juifves, v1926-1927, p. 99)

Dans cet extrait des *Juifves*, « *s'entre-poussant* » est un participe présent car nous sommes en présence d'un verbe pronominal qui conserve son pronom réfléchi. Nous faisons le même constat à propos de l'emploi pronominal en français moderne.

(20)

Averti de leur arrivée et de leur intention, le malheureux alla se cacher à l'évêché, *se plaçant* sous la protection du chef de l'Église de Côte-d'Ivoire. (Quand on refuse on dit non, p. 130)

Cet exemple (20) tiré du français moderne, dans l'œuvre de Kourouma (2004) « *se plaçant* » est un participe présent à la forme pronominale. Il conserve aussi le pronom réfléchi « *se* ». À travers ces deux exemples 7 et 8 leurs interprétations, nous pouvons retenir que la forme pronominale de la forme en *-ant* est inhérente au participe présent. Aussi, du français classique jusqu'au français moderne, le pronom réfléchi ne se détache jamais de son verbe copule. Ainsi, le participe présent porte les expansions ordinaires du verbe alors que l'adjectif en *-ant* admet les expansions adjectivales ordinaires.

(21)

Arrivée à notre hauteur, elle nous a demandé si nous étions des Dioulas *fuyant* Dalao. (Quand on refuse on dit non, p. 67)

Le participe présent « *fuyant* » du verbe *fuir* se distingue de la forme adjectivale sur le plan sémantique d'abord, il traduit un procès en cours. Ensuite, sur le plan morphologique, il est invariable à cause de son statut verbal. Puis, il ne s'accorde pas en nombre avec le support nominal « Dioulas » parce qu'il a un statut de verbe. Le participe présent peut régir des compléments d'objets (COD, COI, complément d'attribution), des expansions adverbiales prépositionnelles.

(22)

Ne si q'alés plus atendant :  
 El champ les metés, *jelconmant*. (Le Roman de Renart, V1059-V1060, Branche VI)  
 Et vous, je ne sais ce que vous attendez encore : conduisez-les dans le champ clos, je l'ordonne.



Cet exemple (22) dévoile un participe présent qui possède un complément d'objet direct « I ». De ce fait, le complément se soude au pronom sujet atone « je » qui forme le phénomène d'enclise d'où « **jel** ». D'ailleurs, la traduction en français est beaucoup plus explicite « je l'ordonne ». En outre, le participe présent est invariable aussi est dans ce vers. Il est placé à droite pour des raisons de versifications avec la rime précédente.

(23)

Un complot *visant* à arracher un peu de justice pour eux-mêmes et leurs frères et sœurs du Nord. (Quand on refuse on dit non, p. 110)

Cet exemple (23) d'Ahmadou Kourouma, met en exergue un participe présent « visant » qui régit un groupe prépositionnel complément d'objet indirect « à arracher un peu. ». Comme dans la langue classique, on note le procès syntaxique.

(24)

Puis d'un regard meurtrier le guignant se renfrongne,  
*Descouvrant sa rancœur* par son austeretrongne. (Les Juifves, v1939-1940, p. 99)

Dans cet exemple (24) de Robert Garnier, le participe présent « découvrant » régit un complément d'objet direct « sa rancœur ». De même que l'analyse des trois exemples ci-haut nous permet de dire qu'il y a une survivance syntaxique du participe présent de l'ancien français, du français classique et du français moderne. Pourtant, la syntaxe du participe présent s'est stéréotypée. Partant de ce constat, cela nous permet de le séparer de la forme adjectivale en *-ant*. Le participe présent peut être modifié par un adverbe postposé (peu, vite, moins) ou par « ne...pas » négation.

(25)

Et vous ne serez *pluspendans* entre nos bras. (Les Juifves, v1758, p. 91)  
 Il n'y a *rien* de *surprenant* à ce qu'il fût désigné comme le président du Rassemblement démocratique africain lors de la création de ce mouvement à Bamako. (Quand on refuse on dit non, p. 72)

Dans ces deux exemples tirés d'œuvres différentes et distantes par le temps, nous remarquons que syntaxiquement, les participes présents respectifs « pendans » et « surprenant » sont modifiés par les adverbes « plus » et « rien ». Ainsi, de tout évidence, ces deux formes en *-ant* ci-haut sont des participes présents.

(26)

Le pays peuple allangouré, sans courage, sans force,  
 Descharné se trainoit, *n'ayant rien* que l'escorce. (Les Juifves, v711-712, p. 46)

Dans cet exemple (26) ci-dessus, la forme en *-ant* participe présent est encadrée par « n'...rien ». L'adjectif en *-ant* peut porter les expansions adjectivales ordinaires et adverbes antéposés (très, tout à fait, particulièrement...), la comparaison (plus, moins). Par contre, l'adjectif en *-ant* admet les expansions prépositionnelles de cause introduit par « de ». Sur le plan sémantique, l'adjectif en *-ant* exprime la qualité adhérente, intrinsèque.

(27)

Elle paraissait toujours *méfiante*. (*Quand on refuse on dit non*, p. 39)

« Méfiante » est ici une forme adjectivale qui se reconnaît d'abord syntaxiquement grâce à la fonction attribut. Ensuite, elle est précédée d'un adverbe « toujours ». Enfin, « méfiante » est une qualité intrinsèque ajoutée au sujet « elle ». Dans cet exemple (27), il n'y a pas d'action ni de procès en cours d'accomplissement. Ainsi, l'adjectif en -ant décrit la qualité ou ajoute une caractéristique au sujet.

### 3. Différences orthographiques

Les formes en -ant adjectivales présentent souvent des différences orthographiques énormes. Cela est dû aux différences étymologiques de certains adjectifs. Certains sont issus de verbe, d'autres sont des adjectifs proprement dit. En effet, ces différences orthographiques sont plus apparentes en français moderne que dans l'ancien français ou du français classique. Ainsi, en ancien français, même si la morphologie de certains mots semble être différente du français moderne ou du français classique, pour les cas des formes adjectivales, cela ne pose aucun problème d'identification morphologique d'une forme adjectivale du participe présent. Néanmoins, c'est en français classique que la langue commence à se stabiliser que ce soit sur le plan morphologique voire grammaticale. Cependant, n'empêche pas qu'on note toujours des survivances de l'ancien français. En français moderne, on distingue sur le plan morphologique les formes adjectivales issues du verbe et d'autres de l'adjectif à part entier.

(28)

Ils ont déchiré les cartes d'identité de l'ivoirité et ont fait de ces cartes d'identité une flamme **vacillante, ondoyante, dansante**. (*Quand on refuse on dit non*, p.25)

Dans cet exemple (28) ci-dessus, les formes en -ant adjectivales « vacillante », « ondoyante » et « dansante » sont issues respectivement des verbes « vaciller », « ondoyer » et « danser ». Sur le plan morphologique, ils se distinguent des participes présents par leur accord avec leur support nominal.

(29)

Ils les trouvent très **violents** et très grégaires (qui suivent docilement les impulsions du groupe dans lequel ils se trouvent). (*Quand on refuse on dit*, pp.17-18)

« Violents » est une forme adjectivale mais dont la morphologie est différente des autres formes adjectivales en -ant. Cela s'explique du fait qu'il est un adjectif à part entier. Dès lors, les changements morphologiques pour le participe présent, comme son statut verbal lui autorise, il se distingue de l'adjectif du fait qu'on lui retranche l'infinitif de son verbe d'origine puis on lui adjoint la désinence « ant ».

(30)

Et nous avons vu, *courant* à notre rencontre, trois malheureux poursuivis par une horde de personne *balançant* chacune un coupe-coupe. (*Quand on refuse on dit non*, p.60)

Dans cet exemple (30) tiré de Kourouma, « courant » et « balançant » sont issus respectivement des verbes « courir » et « balancer » qu'on a retranché leurs infinitifs pour ajouter la terminaison « ant ». En règle générale, pour mettre un verbe au participe présent, on le conjugue d'abord au présent de l'indicatif à la première personne du pluriel « nous », ensuite on retranche la terminaison du pluriel « ons » puis on conserve le radical en ajoutant « ant ».

(31)

Nous « courons » = cour = « courant »  
 Nous « balançons » = balanç = « balançant »

Donc, la morphologique du participe présent fonctionne comme celui d'un verbe. En ancien français, le même constat est fait : nous notons qu'il radical du verbe + ant.

(32)

*Voiant* le roi et son barnaje,  
 Gart Ysengrin a son damaje ! (*Le Roman de Renart*, V117-V118, Branche I)  
 « En présent du roi et de ses barons, qu'Isengrin considère son damage ! ».

Cet exemple (32) tiré du français ancien met en exergue le verbe « voir » qu'on a retranché son infinitif puis ajouter la terminaison « ant » d'où « **voiant** ». Mais pour les formes adjectivales, leurs morphologies varient selon l'accord ou selon que le verbe soit issu d'un participe présent verbal ou issu directement d'un adjectif. Ainsi en français moderne, on note des écarts orthographiques entre le participe présent et l'adjectif en « ant ». C'est pourquoi, les éminents grammairiens modernistes pour lever cette confusion entre adjectif et participe présent ont trouvé des critères de classement morphologique permettant de lever cette confusion trop historique. Ainsi, on remarque chez certains verbes des changements de consonne comme : les consonnes q(u), g(u) changent en « c » ou en « g » :

<b>-quant</b>	<b>-cant</b>
Communiquant (participe présent)	communicant (adjectif)
<b>-guant</b>	<b>-gant</b>
Divaguant (participe présent)	divagant (adjectif)

Nous remarquons que les verbes dont la morphologie est en « quer » deviennent « c » ; les autres verbes dont l'infinitif est « guer » perdent uniquement la voyelle « u ». Selon la morphologie aussi, certains adjectifs verbaux évoluent indépendamment des participes présents dont ils proviennent. C'est pourquoi, on remarque souvent des variantes morphologiques d'un même mot.

(33)

Ils protégeaient leurs lésions par des morceaux de pagne de **différentes** couleurs. (Quand on refuse on dit non, p.41)

« Différentes » est dans cet exemple (33) un adjectif dont la morphologie est en « entes » différente de celui de son participe présent qui est en « ant ». Il est devenu un adjectif à part entier par dérivation et a perdu son statut de participe présent. Par ailleurs, d'autres participes présents ont conservé leur morphologie en « ant » puis sont devenus définitivement des adjectifs aussi :

(34)

Elle avait une mission **importante**. (Quand on refuse on dit non, p.97)

Le mot « Importante » est dérivé du verbe « importer ». En effet, son participe présent qui est « important », est versé dans la classe des adjectifs à part entier. C'est pourquoi, dans cet exemple (34), la forme adjectivale s'accorde avec son support nominal qui est ici au féminin « mission » d'où « importante ». Pour, l'adjectif verbal peut toujours se mettre dans une construction passive comme son statut adjectival lui permet comme dans la fonction attribut. Cela nous permet de savoir comment l'écrire orthographiquement sans se tromper de sa morphologique. Pour cela, il faut le remplacer par une autre forme adjectivale dont le support nominal sera au féminin.

(35)

Un hélicoptère, d'après mon dictionnaire, est un giravion dont les **voilures tournantes** assurent la sustentation et la translation lors du vol. (Quand on refuse on dit non, p. 135)

Dans cet exemple (36), c'est le support nominal qui est déjà au féminin qui nous renseigne quelle sera la morphologie de la forme en *-ant*. En effet, il est important quand même de remarquer que les formes en *-ant* adjectivales n'ont pas de différences syntaxiques ni en ancien français, ni en français classique et ni en français moderne. Mais, les différences morphologiques sont beaucoup plus grands surtout en français moderne. Si on constate des différences morphologiques entre l'ancienne langue et la langue classique c'est que la langue française était en voie de stabilisation. Toutefois, elle s'est fixée à l'époque moderne.

(37)

Toutes ces heureuses idées permirent à l'économie de la Côte-d'Ivoire d'être **florissante** pendant les deux décennies qui suivirent l'indépendance avec des taux de croissance de plus de 6%. (Quand on refuse on dit non, p.90)

Il faut donc que mon fils ores vous delivrez :

Il ne peut rien souffrir que je ne le ressentie,

A son bien et son mal je suis **participante**. (Les Juifves, v1094-1096, p.62)

Ysengrinsfu li plus **pesans**,

Si s'en avale contreval. (Le Roman de Renart, V344-V345, Branche IV)

« Comme il était le plus lourd des deux, il se met à descendre. »

Dans ces trois exemples tirés des œuvres respectives : *Quand on refuse on dit non*, *Les Juifves* et *Le Roman de Renart*, les formes en *-ant* adjectivales ont toutes les mêmes fonctions syntaxiques attribués. Aussi, elles se sont accordées en genre et en nombre comme de véritables adjectifs qualificatifs. Bien qu'on se situe à trois époques grammaticales lointaines, ces formes en *-ant* adjectivales ont des similitudes intéressantes qui permettent de déceler les différences entre différentes grammaires anciennes, classique et moderne.

(38)

N'en ose fere autre *samblant*

Por son cosin qui le chastie. (*Le Roman de Renart*, v1182-1183, Branche I, p.102)

« Bien qu'il n'ose rien laisser paraître, de peur d'être réprimandé par son cousin »

Nous avons constitué une foule de Dioulas *tremblants* de peur comme des feuilles faisant pipi dans les pantalons, courbant nos dernières prières. (*Quand on refuse on dit non*, p. 27)

Que ceux que je voudray plus aigrement poursuivre :

A fin qu'ils meurent vifs, et qu'ils vivent *mourans*,

Une presente mort tous les jours *endurans*. (*Les Juifves*, v1368-1370, p.74)

Dans nos trois exemples ci-dessus, les formes adjectivales en *-ant* tirées respectivement de l'ancien français, du français moderne et du français classique ont la fonction épithète. Elles s'accordent en genre et en nombre avec les supports nominaux dont ils se rapportent. Ainsi, les formes adjectivales en *-ant* ont très tôt occupé les fonctions syntaxiques épithète et attribut depuis l'ancienne langue. Cela s'est maintenue dans la langue classique et le français moderne a conservé cette règle archaïque des formes en *-ant* adjectivales. De l'ancien français, en français classique et en français moderne, la remarque est la même : les formes en *-ant* adjectivales occupent les fonctions syntaxiques épithète ou attribut. Voire, elles s'accordent en genre et en nombre comme de véritables adjectifs qualificatifs avec les supports nominaux dont elles se rapportent. Par conséquent, les positions antéposées ou postposées peuvent être mises en valeur par certains écrivains anciens ou classiques voire modernes afin de créer des effets stylistiques ou poétiques.

## Conclusion

Ce travail a pu mettre en exergue les formes *-ant* adjectivales, nous sommes parvenu à faire distinguer les effets similaires selon les périodes et les contrastes avant d'examiner leurs spécificités morphologiques. Ainsi, nous avons dans cet article pu énumérer des critères de distinction entre le participe présent et l'adjectif en *-ant*. Cependant, ces critères sont non exhaustifs. Il faut noter également qu'il y a des différences orthographiques majeures entre les formes en *-ant*. Ainsi, nous avons essayé de proposer des solutions à savoir faire recours au tableau d'identification morphologique que les grammairiens modernistes ont proposé.

### Références bibliographiques

- Brunot F., & Bruneau C. (1956) Paris, Masson, *Précis de grammaire historique de la langue française*
- Dufourn J. & Méline A. (1985), Paris, Flammarion, *Le Roman de Renart*.
- Garnier R., (2009), Paris, Les Belles Lettres, *Les Juifoes*.
- Gougenheim, G. (1951), Paris, Picard, *Grammaire de la langue française du seizième siècle*
- Kourouma A. (2004). Paris, Seuil, *Quand on refuse on dit non*.
- Vaugelas (1969), Paris, Librairie Larousse, *Remarques sur la langue française*.